

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 NOVEMBRE 2008.**

Présents : Tous les membres en exercice.

Secrétaire : DIEUL Sandrine.

Le Conseil Municipal :

- Prend connaissance du projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la commune présenté par Claude COSSERON.
- Adopte le projet d'aménagement des Mares. Des devis seront demandés
- Décide de procéder à l'installation des illuminations de Noël par des bénévoles compte tenu du coût élevé du devis de la SARLEC.
- Décide de verser l'indemnité de conseil et d'assistance du Receveur Municipal à Monsieur CARRE, prorata temporis, M. SIMON ayant pris sa retraite le 11 juillet.
- Attribue les subventions pour l'année 2008.
- Revalorise le montant de la redevance assainissement à compter du 1er janvier 2009 (abonnement : 46.50€ HT au lieu de 45.00) et du m3 consommé (1.45€ HT au lieu de 1.41).
- Accepte le devis SOS GAZ d'un montant de 430.63€TTC pour la réparation de la chaudière du presbytère.
- Décide de payer le vin d'honneur du 11 novembre.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de la piscine de Coutances pour les enfants de l'école.
- Décide de ne pas utiliser son droit de préemption pour les terrains situés section AE 98 et 318 à la Gaverie.
- Accepte le devis de l'entreprise VAN MOE d'un montant de 789.36€ TTC pour la fourniture et la pose de deux radiateurs rayonnants dans la salle de la mairie.
- Décide de recruter trois agents recenseurs pour le recensement de la population qui aura lieu au début de l'année 2009.
- Est favorable au rétablissement du chemin des douaniers.
- Nomme Stéphane AUCRETERRE coordonnateur de la commune avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche pour la mise en place et le suivi des travaux de piégeage.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Saint-Germain-sur-Ay pour être affiché le 10 novembre 2008 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A SAINT GERMAIN SUR AY, le 10 novembre 2008.
LE MAIRE.